

**Nous traitons vos données à caractère personnel avec le plus grand soin et ne partageons que les données nécessaires pour vous offrir les meilleurs services.**

Les informations que vous nous fournissez sont nécessaires à l’examen de votre demande de garantie locative et seront conservées dans un fichier informatisé.

Conformément à la loi, l’ASBL Soleil du Cœur et l’ASBL Miroir Vagabond vous fournissent les informations suivantes à propos du traitement de vos données par le Comité d’Attribution du Fonds de Garantie Locative (FGL) constitué:

1. Nom des responsables de traitement :
* ASBL Soleil du Coeur BE0433114007 - (serviceaccompagnement@soleilducoeur.be)
* L'ASBL Miroir Vagabond BE0456157148 - (logement@miroirvagabond.be)
1. Adresses : Rue des Martyrs 2 – 6760 Gomery (Soleil du Cœur) & Vieille Route de Marenne, 2 – 6990 Hotton (Miroir Vagabond)
2. Coordonnées de contact du délégué à la protection des données (DPD) : Sous la responsabilité de :
* L’ASBL Soleil du Cœur représenté par Mathieu Lefort : mathieulefort@soleilducoeur.com
* Le Miroir Vagabond représenté par Elise Jacquemin : logement@miroirvagabond.be
1. Les finalités du traitement : évaluer la recevabilité de la demande de garantie locative par le comité d’attribution du FGL au regard des critères déterminés par le comité de fonction 5 du réseau ProxiRéLux.
2. Les finalités ultérieures nécessitant votre consentement

| * 1. J’autorise le Comité d’Attribution (CA) du FGL à communiquer toute information relative au bon déroulement de ma situation.
 |  |
| --- | --- |
| * 1. Afin de contribuer à l’amélioration des services du FGL, je consens à être contacté lors d’enquêtes de satisfaction.
 |  |
| * 1. Afin de contribuer à l’amélioration de la politique du logement, j’autorise le FGL à transférer des données à caractère personnel vers l’autorité publique ou son mandataire et consens à être contacté dans ce cadre.
 |  |
| * 1. J’autorise le comité d’attribution à utiliser mes données à des fins statistiques
	2. J’autorise l’échange de mes données entre les membres du comité d’attribution ainsi qu’avec le service partenaire.
 |  |

1. Le transfert de vos données vers des tiers : Dans certains cas, **la loi nous oblige** à partager vos données avec des tiers : les pouvoirs publics (bureau de l’enregistrement, administration fiscale), l’administrateur de biens, le médiateur de dettes, l’avocat,…

1. Les banques de données consultées par le FGL dans le cadre de l’instruction de la demande de logement : néant.
2. Les délais prévus pour l'effacement des différentes catégories de données :

Les données traitées par le CA du FGL ne sont pas conservées au-delà du temps nécessaire à la gestion et aux contrôles réglementaires, soit pour une durée de 10 ans.

1. Les droits de la personne concernée :
	1. Le droit d’accès aux données à caractère personnel ;
	2. Le droit de faire rectifier les données à caractère personnel inexactes, incomplètes ou non-pertinentes ;
	3. Le droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements décrits au point 5 ;
	4. Le droit de demander l’effacement des données à caractère personnel, une limitation du traitement et de s’opposer au traitement.

Pour ce faire, vous devez adresser directement une demande écrite à :

* ASBL Soleil du Coeur: Rue des Martyrs 2 – 6760 Gomery ou par mail : serviceaccompagnement@soleilducoeur.com

Ou :

* L'ASBL Miroir Vagabond : Vieille Route de Marenne, 2 – 6990 Hotton ou par mail : logement@miroirvagabond.be.
	1. Le droit d’introduire une réclamation auprès de l’autorité de contrôle : Agence pour la Protection des Données : rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.



-